



BULLETIN MUNICIPAL

Janvier 2019 (n°5)

PIMPRESZ





Les Vœux du Maire 2019

Mesdames, Messieurs,

Présents devant vous, et m'accompagnant pour cette soirée, les membres du Conseil municipal et les agents communaux sont heureux de vous accueillir dans cette salle des fêtes pour célébrer à vos côtés la nouvelle année, perpétuant ainsi une longue tradition de convivialité.

Je profite de ce moment pour remercier le personnel communal, si souvent décrié, qui assume au quotidien les tâches les plus variées, dans des conditions souvent difficiles, parfois au prix de leur santé ; ce qui fut le cas pour bon nombre d'entre eux en 2018. Je salue aujourd'hui leur esprit de cohésion, leur sens de la responsabilité et leur disponibilité au profit de la collectivité. Merci à ces femmes et hommes sur lesquels je puis compter.

Cette année encore, vous êtes venus nombreux et votre présence chaleureuse nous honore, prouvant ainsi ce besoin irréprensible et nécessaire de nous rassembler, de créer, et conforter les liens indispensables pour notre vie en communauté et d'exorciser la violence du monde moderne.

2018 : champions du monde et d'Europe, et la France, notre mère patrie, septième puissance mondiale, au plus bas ! En effet l'Etat ne nous ménage pas, et sous prétexte de réduire le déficit avoisinant maintenant les 100 milliards dont il est le seul responsable, une politique qui s'attaque aux plus fragiles continue de s'appliquer en dépit des alertes et des souffrances qu'elle engendre. Ce ne sont pas les quelques mesurette prises par nos tout puissant technocrates qui apporteront un mieux vivre, pour l'essentiel de nos concitoyens. Certes les taxes sur l'énergie ont été reportées et les 100 euros distribués à plusieurs dizaines de milliers de foyers ne peuvent résoudre le problème de fond pour relancer une économie essentiellement basée sur la consommation. Il est clair que le pouvoir d'achat des français actifs de condition modeste subit depuis trop longtemps le contre coup de la non indexation des salaires, et que dire des retraites réduites à une peau de chagrin pour ceux qui dans l'agriculture, l'industrie, la fonction publique, le commerce ou l'artisanat n'ont pas été revalorisées pour faire face à l'augmentation du coût de la vie !

Le gouvernement reste insensible à la détresse de ces foyers qui travaillent à deux, des personnes seules âgées ou non, qui survivent dans l'angoisse des fins de mois, d'autres qui priorisent les enfants pour les repas en se sacrifiant et pour qui les soins médicaux ne leur sont plus accessibles. Qu'attend donc ce gouvernement qui gère la crise à sa main en s'attaquant aux plus modestes d'entre nous et a décidé de mettre au pas les communes en maintenant ses obligations de restrictions budgétaires ? La France a soif de justice fiscale quand de véritables prédateurs continuent de voler l'Etat au risque de remettre en cause notre modèle social. Selon les Finances publiques qui ont eu à subir 3 100 suppressions d'emplois, il est de fait plus difficile de faire la chasse à l'évasion fiscale dont le montant s'élève à 100 milliards d'euros ! Ce manque de courage politique illustre bien la volonté de ce gouvernement de préserver les nantis, charge aux citoyens de résorber la dette qui paralyse la croissance économique de notre pays.

C'est pour toutes ces raisons et bien d'autres encore que l'amicale des Maires de France qui a tenu son 101^{ème} congrès en novembre dernier, a pris une résolution en 17 points qui résume les préoccupations et les propositions des Maires de France afin de rétablir la stabilité de l'édifice républicain et renforcer la cohésion de notre pays. Cette résolution sera soumise à délibération lors de notre prochain Conseil municipal, tout en regrettant qu'il ne soit pas fait mention de la disparition programmée des communes et des départements qui demeurent l'héritage de la Révolution française, au profit du couple Région-Métropoles et au détriment de toute notion de proximité dont vous, administrés et nous élus locaux, ont plus que jamais besoin au vu des complexités de la vie. Je puis illustrer mes propos en dénonçant la tentative de l'Etablissement Public Foncier du Nord-Pas de Calais de phagocyter l'Etablissement Public Foncier Local des Territoires de l'Oise et de l'Aisne crée dans le Département de l'Oise à l'initiative des Elus locaux, dépossédant ainsi ces derniers de la question de l'aménagement de leur territoire.

Comme les années qui ont précédé, 2018, pour les nombreuses raisons évoquées précédemment n'a pas été à la hauteur de nos espérances et nous n'avons de choix que de continuer à exister pour mener à bien notre mandat dans l'intérêt général et au plus proche des préoccupations de nos concitoyens.

Il est toujours agréable pour une équipe municipale de faire un état des travaux réalisés sur la Commune, comme des projets à l'étude qui impacteront l'avenir pour témoigner de son intérêt et de son activité au bénéfice des administrés.

Ainsi comme nous l'avions projeté, la commune a racheté la parcelle de 1500 m² située derrière la Mairie en vue d'y construire l'atelier municipal dont nous avons absolument besoin. Ce projet d'ores et déjà mis à l'étude, sera concrétisé avec l'aide de notre partenaire habituel l'ADTO (Assistance Départemental pour les Territoires de l'Oise).

Un autre gros dossier, mené conjointement avec la CC2V s'est clos avec le rétablissement tant attendu de la voirie lourde de la route de Ribécourt desservant notre ZAC. Voilà donc restitué aujourd'hui les deux axes d'antan, nous reliant à Ribécourt, et profitant de cette occasion, je remercie nos Délégués Départementaux Hélène Balitout et Sébastien Nancel d'avoir soutenu notre demande de subvention et surtout de l'avoir obtenu pour un montant de 47000 Euros affectés à l'élargissement de la rue Barski, qui a aussi été l'objet d'un aménagement du carrefour rendu possible grâce à une cession de terrain appartenant à Monsieur BEHAEGEL. L'autre voirie a bénéficié d'une subvention de 67500 Euros accordée par la Préfecture au titre de la DETR ; (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux). Parallèlement des travaux concertés avec le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Ribécourt - Dreslincourt ont permis la remise en état du réseau des eaux usées source de nombreux désagréments depuis plusieurs années.

De son côté, la Lyonnaise des Eaux a procédé à la réhabilitation du poste de refoulement de la rue du moulin et changé la configuration des lieux en regard de l'utilisation d'un nouveau produit de traitement plus efficace pour contrer la corrosion du réseau par l'H2S.

D'autres dépenses ont été engagées qui ne correspondent pas réellement à des travaux, mais à de l'entretien du patrimoine communal. C'est le cas pour la salle des fêtes où un nettoyage de la toiture s'avéra nécessaire, tout comme la prise en compte des diverses dégradations dans les écoles ou sur l'ensemble de notre territoire dont le coût s'accroît d'une année sur l'autre. Nous avons également remplacé les ordinateurs vieillissants de l'école primaire qui bénéficie désormais d'un matériel performant. A cela s'ajoute le renouvellement du parc tricycles de l'école maternelle et la pose de volets roulants dans la classe de Madame Charlet.

Pour ce qui concerne l'année 2019,

Dès le 17 janvier et jusqu'au 16 février sera effectué le recensement de la population, confié à Mesdames Lajeunesse et Basset auxquelles nous nous devons de réserver le meilleur accueil possible pour qu'elles puissent accomplir sereinement leur mission.

D'autres tâches seront inscrites au programme de cette année, et, en plus du dossier déjà abordé de la construction de l'atelier municipal, le projet de lotissement de la dent creuse de notre village dénommée « jardin Alfond » qui fut lancé début 2018 auprès de quatre lotisseurs potentiels, n'a pas fait l'objet de propositions sérieuses. Pour autant sa réalisation apparaît indispensable en regard des demandes formulées en Mairie par des familles qui souhaitent s'établir dans une commune reconnue attractive par ses accès routiers, la proximité de Ribécourt-Dreslincourt ainsi que des services appréciés par la population, tant au niveau scolaire que périscolaire, qui y sont proposés. Un nouveau contact a donc été pris récemment auprès d'un nouveau lotisseur pour mener à bien ce projet.

Si l'essentiel vient d'être évoqué, d'autres points seront abordés durant cette année 2019.

La grenellisation du Plan Local d'Urbanisme dont le but principal est de fixer l'extension du bâti afin de préserver les zones agricoles.

Le raccordement de la Mairie à la fibre optique.

L'équipement de mesures de contrôle de l'air dans nos écoles par obligation légale rendues effectives au 1^{er} janvier de cette année.

L'acquisition d'un, ou plusieurs défibrillateurs, matériels de proximité et de première urgence pour pallier les accidents cardiaques.

Ces sujets seront à l'ordre du jour lors du prochain Conseil Municipal.

Deux thèmes encore, méritent d'être évoqués :

L'un concernant le canal à grand gabarit dont la réalisation a été confirmée par la nouvelle entité Seine Nord Europe qui prévoit le début des travaux courant 2021. Nous avons noté avec satisfaction, la prise en compte de nos souhaits concernant l'infrastructure routière, telle qu'elle a été présentée dans le bulletin municipal, aujourd'hui actée, à la fois par le Département et les responsables de Seine Nord Europe.

L'autre, a pour objet l'implantation de la Société Lafarge-granulats pour une durée annoncée de quinze ans sur la zone des Bazentins en vue d'y extraire des granulats et dont la venue est attendue dans les prochains mois et synonyme de ressources nouvelles pour la Commune.

Ainsi s'achève une année qualifiée de difficile à tout point de vue sur le plan politique, économique et social et plus intimement avec la disparition de 8 de nos concitoyens, aux familles desquels l'ensemble du Conseil Municipal réitère ses pensées émues, s'agissant de Michel LANNOIS, d'Hélène BARSKI, Jean Pierre PHILLIPPEKIN, de Marie LEBEL, Marie-José BELLEMANT, de Ghislaine DANIELAK, de Claude NEUILLET, et tout récemment de Christian COULON.

La vie associe peines et joies, s'appuyant sur le passé qu'il serait inconvenant d'oublier, l'avenir se trace inexorablement au travers d'évènements dont nous sommes les témoins.

Ainsi, nous avons procédé à 6 mariages et je ne manquerais pas de reformuler tous mes vœux de bonheur aux nouveaux époux, ainsi que 7 naissances, toujours bien venues pour conforter la vitalité de notre village, aux parents desquelles je renouvelle toutes mes félicitations.

2019 reste à vivre, certes avec son lot de difficultés, d'espoirs, mais aussi d'enthousiasme qui continue de motiver l'équipe municipale, soucieuse de servir l'intérêt général, et avant de vous inviter à partager le moment de convivialité traditionnel, c'est au nom de tous vos élus, agents et au mien que je renouvelle mes vœux de bonne et heureuse année.

Bernard Christian TOULLIC

*M. le Maire, le Conseil Municipal et le Personnel Communal
vous souhaitent à tous une
Excellente année 2019 ainsi qu'à ceux qui vous sont chers.*



Remerciements :

Le 8 novembre dernier, Monsieur Alain MAURICE, ancien employé des postes de Noyon et demeurant actuellement dans la Somme, est venu confier le document unique attestant de l'attribution de la croix de guerre à la Commune de Pimprez.

Cette pièce historique décernée le 8 avril 1915 pour citation à l'ordre de l'armée, et inscrite au Journal Officiel du 18 février 1921, appartient désormais au patrimoine Pimprézien.

Ce don fera l'objet de toute notre attention et sera bientôt mis sous cadre afin d'être visible par l'ensemble de nos concitoyens.

Monsieur le Maire, au nom de tous, tient à témoigner de ses sincères remerciements à Monsieur Alain MAURICE pour son geste patriotique et citoyen.



LA MAIRIE



Rue de l'Église - 60170 PIMPRESZ

Tél : 03.44.76.84.84 **Fax** : 03.44.75.03.85

Mail : mairie-de-pimpresz@wanadoo.fr

Site Internet Communal : mairiepimpresz.fr

**ATTENTION AUX CHANGEMENTS D'HORAIRES
ET A LA FERMETURE DU MERCREDI MATIN**

Horaires

Bibliothèque

Lundi de 16h00 à 18h00

Mardi de 16h00 à 18h00

Jeudi de 16h00 à 18h00

Vendredi de 16h00 à 16h30

(Inscription GRATUITE)

Horaires Mairie

Lundi, Mardi et Jeudi

de 14h00 à 18h00

Mercredi FERMÉ

Vendredi de 13h30 à 16h30

Horaires Périodique

Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi

de 07h00 à 08h35 et de 16h45 à 18h30

Téléphone : 03.44.75.61.49

Horaires Réservations Salle des Fêtes, Brocante, livre de la commune et remise des dossiers vierges ALSH

Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi

de 10h00 à 12h00

Lundi et Jeudi

de 14h30 à 18h00

Mardi

de 15h30 à 18h00

Vendredi

de 14h30 à 16h30

Téléphone : 03.44.76.84.84

Cimetière

Horaires d'ouverture et fermeture

Du 1er Avril au 31 Octobre :

8h00 à 19h00

Du 1er Novembre au 31 Mars :

8h00 à 18h00

Le compte rendu de chaque Conseil Municipal ainsi que les Bulletins Communaux sont à votre disposition sur le site Internet de la Commune.

ETAT CIVIL

★ **NAISSANCES** ★

SORTELLE Louane
née le 18 Octobre 2018



MATHIEU Jules
né le 23 Octobre 2018



BALCOT Lélya
née le 17 Novembre 2018



DIAS ROQUE Lyam
née le 18 Décembre 2018



★ **PACS** ★

Mme DELHAYE Evelyne
et

Mr VALENTE DA SILVA José
Le 09 Novembre 2018



Mme BOUSQUIER Sophie
et

Mr CHRIST Sébastien
Le 27 Novembre 2018

DÉCÈS

Mr COULON CHRISTIAN décédé le 21 Décembre 2018

Toutes nos Sincères Condoléances aux familles

TRAVAUX

Voirie Pimprez-Ribécourt

Voilà plus de 10 ans, les deux voiries menant à Ribécourt avaient été condamnées pour la construction de la voie industrielle, initiée par notre Communauté de Commune.

Pendant plus de 10 ans, nos concitoyens se rendant à leur travail, ou, pour de simples courses, furent obligés de subir les désagréments de chemins de contour, souvent dangereux et plus long, donc plus coûteux.

Aujourd'hui, ces deux axes étant rétablis, hélas, aux frais de la Commune pour une part importante, malgré les subventions accordées, nous sommes heureux d'avoir pu désenclaver notre village et valoriser l'avenir de notre zone d'activités.

Travaux en cours :



Après :



> Informations Importantes

> Recensement Militaire



J'ai 16 ans.
Je me fais recenser !

L'attestation de recensement est réclamée lors des examens et concours.

Il est **obligatoire**



Demande de Carte Grise accessible en ligne sur le site officiel sécurisé de la Préfecture : <http://ants.gouv.fr>



La Carte Nationale d'Identité (CNI) et le Passeport Biométrique sont désormais délivrés par la Mairie de Ribécourt-Dreslincourt

Lundi, Mercredi et Vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00

De plus, aucunes photocopies des pièces à joindre ne seront faites en mairie et la demande doit être remplie avant de se déplacer.

Carte Nationale d'identité :

<https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Realiser-une-pre-demande-de-carte-nationale-d-identite-CNI>

Passeports :

<https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/Realiser-une-pre-demande-de-passeport>

IMPORTANT : Il vous est aussi possible de vous rendre à la Mairie de Noyon pour ces démarches

> **Listes électorales**



NOUVEAU



Notre commune est désormais raccordée à la démarche en ligne de demande d'inscription sur les listes électorales (ILE) proposée par le service public.

En conséquence, vous devez désormais vous inscrire sur les listes électorales sur le lien suivant : <http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Pour les jeunes atteignant 18 ans en 2019 et n'ayant pas été inscrits d'office sur les listes électorales, ce [délai est étendu jusqu'au 16 mai](#).

A cet égard, le gouvernement a introduit un changement important : le pays ne sera plus découpé en huit circonscriptions régionales comme entre 2003 et 2014, mais formera une circonscription unique.

Les élections européennes : quand et comment ?

#ouijevote le 26 mai 2019

Les conditions pour voter :

- ★ être Français(e),
- ★ être âgé(e) d'au moins 18 ans,
- ★ jouir de ses droits civiques,
- ★ être inscrit(e) sur les listes électorales avant le 31 mars 2019.

Les citoyens européens vivant en France peuvent participer à l'élection des représentants français sous conditions.

> **Sécurité**

Les incendies domestiques : les prévenir et savoir réagir !

Une simple négligence peut déclencher en quelques minutes un incendie aux conséquences souvent dramatiques.

Chaque année, un incendie survient toutes les 2 minutes en France, soit plus de 250 000 incendies. La température d'une pièce en feu atteint 600°C en 3 minutes. Plus de 10 000 personnes subissent ainsi des blessures, dont 3 000 souffrent ensuite d'une invalidité lourde. Et 800 personnes décèdent, la nuit étant la période la plus meurtrière : 70% des incendies mortels ont en effet lieu la nuit.

L'intoxication par la fumée est la 1^{ère} cause de décès chez les victimes d'incendie, alors que l'incendie domestique est la 3^{ème} cause de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans.

A l'origine de ces nombreux incendies : les produits inflammables et combustibles, les mégots, les bougies... jetés dans les poubelles, et aussi des installations électriques non conformes, mal entretenues ou surexploitées.

1 incendie sur 4 est lié à une installation électrique défectueuse !



Obligation d'installer des détecteurs de fumée

Depuis 2015, l'installation de détecteurs de fumée est obligatoire dans toutes les habitations, à chaque étage (de préférence près des chambres). Facile à installer et à entretenir, leur présence divise par 2 le nombre de décès en cas d'incendie. Attention à bien choisir un détecteur de fumée conforme à la norme NF.



Les bons réflexes pour prévenir les incendies

Adopter les gestes de prudence

Ne pas laisser les appareils électriques en veille.

Ne pas surcharger les prises électriques.

Bien éteindre les cigarettes et ne pas fumer au lit.

Tenir les allumettes et les briquets hors de portée de l'enfant (qui ne doit jamais être seul à la maison).

Ne rien laisser sur le feu ou dans le four sans surveillance : casserole, plat...

Eloigner les produits inflammables des sources de chaleur : radiateur, ampoule, plaques de cuisson...

Ne pas raviver un feu avec de l'alcool ou de l'essence.

Prendre les bonnes précautions

Faire entretenir régulièrement les installations électriques, à gaz et de chauffage par des professionnels.

Vérifier les appareils électriques : cordon abîmé, halogène sans grille de protection...

Faire ramoner les conduits et les cheminées au moins une fois par an.

S'équiper d'un extincteur A, B et C pour tous feux de bois, papier, huile, fioul... : avant toute utilisation,

contacter les pompiers pour signaler tout départ d'incendie et se tenir à distance des flammes lors de son utilisation.

Réagir efficacement en cas d'incendie

Numéros d'urgence gratuits 18 : Sapeurs-Pompiers 112 : Numéro d'urgence européen 15 : Samu

Si l'incendie est au domicile :

Évacuer les personnes présentes pour éviter les intoxications par les fumées toxiques.

Fermer la porte de la pièce en feu et la porte d'entrée.

Ne jamais revenir sur ses pas.

Appeler les secours d'urgence.

A l'étage, sortir rapidement par l'issue la plus proche avec les personnes présentes.

Ne jamais laisser seul un enfant ou une personne âgée, même pour aller chercher du secours.

Fermer la porte en partant.

Se tenir à la disposition des Pompiers.

> Informations

> Plan Grand Froid

Rappel en prévision du Plan Grand Froid :

Si vous faites partie des Personnes Vulnérables et que vous n'êtes pas recensé sur notre liste, nous vous encourageons à le faire dès maintenant auprès du Secrétariat de Mairie aux horaires d'ouvertures.



> **IMPORTANT** Arrêt de la tournée du Boulanger

Suite à notre sondage de fin d'année 2018, nous avons recensé 26 foyers intéressés par la livraison de pain à domicile.

Nous continuons notre recherche afin de trouver un boulanger intéressé par la distribution du pain dans notre village.

> **IMPORTANT** Reprise et traitement d'amiante type « fibro-ciment » :

Comme convenu
veuillez trouver ci dessous les conditions de reprise et de traitement d'amiante type "fibro-ciment" :

- LIVRAISON PAR LE CLIENT A PIMPRESZ : Forfait de prise en charge comprenant la mise à disposition d'un big bag "amiante", la livraison vers un centre de traitement agréé ainsi l'administratif avec édition d'un bordereau de suivi de déchets. (tracabilité des déchets) = 80 € H.T.

- DEPOSE BENNE CHEZ LE CLIENT : Forfait de prise en charge comprenant la mise à disposition d'une benne avec big bag "vrac" (transport ADR), la reprise de la benne, la livraison vers un centre de traitement agréé ainsi l'administratif avec édition d'un bordereau de suivi de déchets. = 330 €/T.

- Forfait de cout de traitement de déchets de 0 à 500 Kgs, taxe TGAP incluse (500 Kgs minimum facturable) = 85 € H.T.

- Cout de traitement de déchets au dela de 500 Kgs, taxe TGAP incluse = 155 €/Tonne.

Restant à votre disposition pour tout complément d'informations
Cordiales salutations

Attention ! Nous avons changer d'adresse. Vous pouvez la trouver ci-dessous. Les coordonnées téléphoniques restent inchangées.

Denis JUIF
Alpha Métal Services
Route de Ribécourt
60170 PIMPRESZ
Tel : 03 44 36 30 01
Fax : 03 44 36 06 74
Gsm : 07 78 46 55 16
e-mail : contact@alpha-metalservices.fr

Pour tous les habitants de la Commune,
nouveaux arrivants, propriétaires, locataires ou ceux qui nous quittent,
pour les activités ou
entreprises existantes et nouvelles,
nous vous remercions de bien vouloir
vous présenter en Mairie afin de vous faire
inscrire sur le fichier population.
Merci pour votre étroite collaboration

IMPORTANT



Quiconque se déplaçant dans Pimprez se rend compte du stationnement anarchique de véhicules sur les trottoirs de certaines rues, alors que ceux-ci, comme chacun sait, sont dévolus aux piétons. En matière de sécurité, le moins que l'on puisse dire, nous ne sommes pas au top !

Aussi nous demandons à tous de faire l'effort, chaque fois qu'il vous est possible, de prendre l'habitude de garer vos véhicules sur votre propriété afin de ne plus gêner la circulation, assurant aussi une meilleure visibilité notamment aux intersections, car, en cas d'accident, vous seriez tenus pour responsables. De plus, cela rend difficile la circulation pour le ramassage des bacs de collecte des déchets.

Ce sujet ayant déjà été évoqué, peu de nos concitoyens semblent sensibles à ces mesures simples qui viendraient témoigner du respect d'autrui et de l'attention due aux enfants qui, trop souvent, sont contraints d'emprunter les espaces dangereux de la voirie. Réfléchissons ensemble pour réduire les risques...

DÉMARCHAGES

Au vu d'une recrudescence des appels, nous publions de nouveau cet article



Vous êtes sans doute victimes de nombreux démarchages téléphoniques en provenance de plates-formes basées à l'étranger, qui se proposent de n'avoir rien à vous vendre, mais dont la seule préoccupation est de recueillir des renseignements à caractère confidentiel. Ne vous laissez pas prendre au piège ! Ces données seront ultérieurement utilisées pour vous recontacter avec un argumentaire sur mesure, donc beaucoup plus performant, pouvant vous faire accepter un dialogue conduisant à une escroquerie dont vous seriez la victime toute désignée. Ces télé-prospecteurs (trices) se présentent souvent de la même façon : Partenaires d'EDF, Ministère de l'économie, ou encore d'une mutuelle filiale de grands groupes nationaux, ou une erreur a été décelée sur votre compte bancaire...

Un bon conseil : RACCROCHEZ !

Un autre type de démarchage sévit, par périodes, sur notre commune ; la vente directe de produits ou de services. Là encore, soyez vigilants ! S'il ne s'agit pas nécessairement de marchandises détournées ou de services non déclarés, vous êtes assez sensés pour connaître vos besoins réels et vous savez où vous les procurer.

Un bon conseil : N'OUVREZ PAS VOTRE PORTE ! Vous pouvez aussi exiger la présentation de l'autorisation signée par la mairie qui se charge des vérifications de l'existence légale de l'entreprise que cette personne représente.

Vente Billard

La Commune de Pimprez a décidé lors du Conseil Municipal du 23 Mars 2018, de mettre en vente 4 billards avec leurs accessoires, il ne reste désormais que le Billard Français chauffant.



Si vous êtes intéressé, veuillez vous rendre en Mairie aux heures d'ouverture.
Pour information, il vous appartiendra d'organiser le démontage et le transport.

N'hésitez pas à en parler autour de vous!!!

NOUVEAUTE DANS NOTRE COMMUNE....

LA BOÎTE A LIVRES

Comme dans de nombreuses communes, nous avons avalisé lors d'un Conseil Municipal, la mise en place d'une Boîte à Livres, désormais installée Place de la République.

M. Jean-Claude LESAGE s'était proposé pour sa réalisation. C'est chose faite...

Un grand merci à lui pour son dévouement vis-à-vis de la commune.

Bien entendu, cette dernière ne remplace surtout pas la Bibliothèque qui est bien sûr toujours à votre disposition.





Nous nous permettons de vous rappeler que les règles de savoir vivre doivent inciter chaque propriétaire de chien à ne pas laisser son animal faire ses besoins en n'importe quel endroit et à ramasser ses éventuelles déjections pour le bien être de tous. Nous déplorons que la zone enherbée près de la Salle des Fêtes où jouent les enfants soit considérée comme une zone privilégiée ainsi que les trottoirs et le cimetière !!!

IMPORTANT!!!

Nous déplorons assez régulièrement des plaintes d'habitants concernant les chiens errants dans la commune.

Nous vous rappelons que vous devez veiller à ce que vos animaux ne puissent pas s'échapper de chez vous.

D'autre part, les chiens de toute catégorie doivent impérativement être tenus en laisse lors de la promenade, afin d'éviter tous désagréments auprès d'enfants voire même d'adultes qui les craignent.

Un arrêté va être pris très prochainement pour officialiser ces règles.

Perdu / Trouvé

**Une Gourmette gravée
retrouvée devant la Mairie et déposée
par une habitante**

En cas de perte d'objet, vêtement ou divers, n'hésitez pas à contacter la Mairie



L'ADIL de l'Oise : Une bonne adresse pour s'informer sur le logement

L'ADIL c'est l'Agence Départementale d'Information sur le Logement.

Information sur le logement :

Les conseils de l'ADIL portent sur

- Les rapports propriétaire-locataire
- L'accession à la propriété
- La copropriété
- Le droit de la construction
- La fiscalité immobilière
- La réalisation de travaux
- Les aides à l'amélioration de l'habitat et les aides à l'accession
- ...

Un conseil renforcé :

- Un conseil renforcé en accession avec des simulations financières et des plans de financement
- Un conseil renforcé en prévention des impayés locatifs et en prévention des expulsions, des lettres-type et des brouillons de courrier

Un conseil de proximité :

L'ADIL tient plus de 30 permanences info logement et info énergie dans tout le département.

ADIL de l'Oise :

17 rue Jean Racine – 60000 Beauvais – tel : 03.44.48.61.30

Adil60@wanadoo.fr – www.adil60.org

La Commune de Pimprez a signé une convention avec la «**Mutuelle SMH**».

Nous vous invitons à prendre rendez-vous avec cette mutuelle dans le cas ou vous seriez intéressé, ou auprès de Mme Estelle PIERRE au 07.88.08.98.69



MUTUELLE SMH
 Parc Eurasanté Ouest
 310, avenue Eugène Avinée
 59120 Loos



44 mutuelle à caractère solidaire 97

RIC
 Réseau de santé solidaire
VOTRE RÉSEAU
SANTÉ MUTUALISTE DE PROXIMITÉ

Pour garantir une protection sanitaire et sociale de qualité, ont été développés des Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes :

- Reste à charge maîtrisé,
- Tiers-Payant¹, Sécurité sociale + mutuelle.

Centre de santé mutualiste :



Thouroutte 9 1 rue de Vogüé
 ☎ 03 44 76 74 04
 Du lundi au vendredi sur rendez-vous.
 Plages horaires réservées aux soins non programmés.
Centre de santé polyvalent médical et dentaire

Pharmacie :

- Produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques, aromathérapie, phytothérapie, matériel médical et orthopédie générale, produits vétérinaires.

Matériel médical : livraison gratuite à domicile.



Thouroutte 9 1 rue de Vogüé
 ☎ 03 44 76 00 35
www.pharmacie-thouroutte.fr
 Lundi au vendredi de 9h à 19h,
 Samedi de 9h à 13h et de 14h à 18h.

Magasins d'optique "Les Opticiens Mutualistes"

- Certification Qualioptic - Bureau vérifiés.



Thouroutte 9 Centre commercial Super U
 ☎ 03 44 96 05 80
 Mardi au samedi de 10h à 12h / 14h à 19h.

Nouvelle adhésion SMH

50 € offerts en optique*

Thouroutte 9 6 Place de la république
 ☎ 03 44 76 02 17
 Lundi au vendredi de 9h à 12h / 14h à 18h,
 Samedi 9h à 12h / 14h à 18h.
www.lesopticiensmutualistes-thouroutte.fr

* Excepté sur les ventes à usage professionnel.
 1- Offre valable jusqu'au 31/12/2018 sur le 1^{er} achat. Conditions générales dans nos 2 magasins de Thouroutte.



A AFFRANCHIR
 AU TARIF
 EN VIGUEUR

www.smh.fr

Groupe
Solimut
 Mutuelles
 de France

SANTÉ PRÉVOYANCE RETRAITE



Marie-Lucie, Eve, Julien, Paul
 PROCS - ESPTS - SD - D'AFFILIÉS

**"Pour notre santé,
 ma ville fait confiance
 à la mutuelle SMH !"**



44 mutuelle à caractère solidaire 97

Rendez-vous et devis
 ☎ 03 20 10 97 10
www.smh.fr

Groupe
Solimut
 Mutuelles
 de France

OFFRE SANTÉ COMMUNE

La mutuelle SMH vous propose un contrat santé de qualité accessible à tous les administrés de la commune, quels que soient leur âge et leur situation.

avec

DES NIVEAUX DE PRESTATIONS SANTÉ ADAPTÉES aux besoins de chacun, que ce soit pour :

- La pharmacie :** toutes les vignettes remboursees ;
- Les soins courants :** consultations, visites généralistes ou spécialistes avec possibilité de prise en charge des déplacements d'honoraires ;
- L'hospitalisation en établissements publics ou privés :**
 - L'optique :** forfaits évoluant en fonction de la complexité de la correction ;
 - Le dentaire :** forfaits en complément du remboursement Sécurité sociale (soins dentaires, prothèse, orthodontie, parodontologie, implantologie) ;
 - Les actes de prévention :** forfait moyens de contraception, vaccination, dépistage hépatite B¹, densitométrie osseuse²,...
 - Les appareillages :** lunettes orthoptiques, lit médicalisé ;

mais aussi

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ QUOTIDIEN dans votre parcours de santé...

- **Des votre demande de devis** pour adapter une offre à vos besoins réels ;
- **En prévention :** conseils, programmes, actions... ;
- **Des conseils éclairés** pour vous rendre acteur de votre parcours de santé ;
- **Bilan qualité 2 mois** après votre adhésion ;
- **Service Accompagnement Santé (AOS) :** pour un reste à charge maîtrisé ;
- **Tiers payant généralisé** auprès de 35 000 professionnels, y compris en hospitalisation grâce à la défrance de grille en charge en temps réel ;
- **Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes**



avec DE VRAIS SERVICES DE PROXIMITÉ et une écoute quotidienne.

- **Un conseiller dédié** sur votre territoire avec grille de rendez-vous personnalisée possible ;
- **Des permanences :**
- **Des conseillers téléphoniques :** 03.20.10.97.10 : du lundi au vendredi de 9h à 18h en continu
- **Une adresse mail :** contact@smh.fr.

¹ Des Tarifs communs 2. ² Conditions prévues dans le cadre d'adhésions.

OFFRE SANTÉ COMMUNE C'EST AUSSI

- **Prise en charge des enfants** dans le contrat jusqu'à leur 26^e année (étudiants, demandeurs d'emploi...);
- **Exonération de la cotisation du 3^{ème} enfant** et des suivants ;
- **Adhésion sans limite d'âge ;**
- **Des remboursements :**
 - sur votre compte bancaire dans un délai moyen de 48 h après télétransmission ;
 - avec une information en temps réel sur votre espace adhérents pour faciliter le suivi de vos comptes.
- **Un accompagnement administratif sur rendez-vous** (Service SAAS) ;
- **Des tarifs préférentiels en billetterie cinéma, parc de loisirs, vacances ;**
- **Des offres prévoyances sur mesure :** contrats obsèques, accidents, hospitalisation ;
- **Des conditions négociées** pour vos prêts immobiliers ou vos assurances habitation, auto/moto...

ET C'EST SI SIMPLE D'ADHÉRER À LA SMH !

- **Un devis gratuit** sans engagement ;
- **Aucun questionnaire médical**, aucun examen de santé à l'adhésion ;
- **Un accompagnement** dans la résiliation de la complémentaire santé actuelle ;
- **Un prélevement mensuel sur compte bancaire sans aucuns frais supplémentaires.**



Demande de renseignements sans engagement

à retourner à l'adresse indiquée au verso.

Mlle M.

Nom : _____

Prénoms : _____

Date de naissance : | | | | | | | | | |

Adresse : _____

Code postal : | | | | | Ville : _____

Mail : _____

Téléphone : | | | | | | | | | |

Me contacter de préférence : en journée midi soir

Profession : _____

Complémentaire santé actuelle : _____

En du devis santé, je souhaite des informations en : Obsèques

Assurance Auto / Moto / Santé Prévoyance Prestations / Accidents

J'accepte de recevoir par voie électronique les offres de la mutuelle SMH.

oui non si

J'accepte de recevoir par voie électronique les offres de ses partenaires.

oui non si

Je refuse d'être prospecté par voie postale ou téléphonique pour me proposer des offres commerciales au plus près de mes besoins.

oui non si

> **Personne(s) à protéger (champs obligatoires pour un devis personnalisé) :**

Cep(s), conseil(s), passé

Nom : _____

Prénoms : _____

Date de naissance : | | | | | | | | | |

Profession : _____

Nombre d'enfants à couvrir : | | | | |

POUR UNE RÉPONSE PLUS RAPIDE

- > Demandez un rendez-vous sur www.smh.fr / Nous rencontrer
- > ou envoyez le coupon photographié à contact@smh.fr

SMH Mutuelle pour la Santé de la Région de Valenciennes est une mutuelle d'adhésion et est une association à but non lucratif. Elle est agréée par l'État. Le contrat est régi par le Code de Commerce et le Code de Consommation. Les conditions générales de vente sont disponibles sur www.smh.fr. Les tarifs sont indiqués à titre indicatif et peuvent varier en fonction de votre situation personnelle. Les tarifs sont indiqués à titre indicatif et peuvent varier en fonction de votre situation personnelle. Les tarifs sont indiqués à titre indicatif et peuvent varier en fonction de votre situation personnelle.



Urgence

S.A.M.U : 15

Pompiers : 18

Centre de Secours

60150 Thourotte :

03.44.90.61.12

Gendarmerie Nationale : 17

Appel d'Urgence en Europe : 112



Médical

Hôpital de Compiègne :

03.44.23.60.00

Polyclinique Saint Côme :

03.44.92.43.43

RIB Infirmier :

60170 Ribécourt

03.44.76.78.15

06.11.69.26.81



Divers

Trésorerie de Thourotte :

03.44.76.00.47

CC2V :

03.44.96.31.00

Maison du Conseil Général :

03.44.10.82.40

**Vous souhaitez travailler?
Vous êtes sans emploi?
Nous pouvons vous aider**

**Des particuliers, des entreprises vous proposent
des heures de travail
(rémunération au SMIC horaire)**

Vos compétences :

- ✓ Ménage et Repassage
- ✓ Soutien scolaire à domicile
- ✓ Jardinage
- ✓ Courses et préparation de repas
- ✓ Garde d'enfants
- ✓ Assistance aux personnes âgées
- ✓ Petits travaux de bricolage
- ✓ Manutention et Aide au déménagement
- ✓ Soins aux animaux
- ✓ Peinture et papier peint

**La solidarité, l'égalité et la dignité
sont au cœur de notre fonctionnement.**

**Notre association, loi de 1901, est conventionnée par l'Etat
et partenaire du Conseil Départemental.
En utilisant nos compétences, vous contribuez à notre mission
de service public pour une économie solidaire.**

Conception : www.horizonmarketing.fr Crédit photos : Fatella - © shotstudio - © turhan

**Partage Travail | 3 rue de l'Anthémis - 60200 Compiègne
Téléphone : 03.44.86.42.82 | E-mail : accueil@partagettravail60.fr**

**Nos bureaux sont ouverts le lundi 10h-12h30, 14h-17h,
du mardi au vendredi 9h-12h30, 14h-17h**

WWW.PARTAGETTRAVAIL60.FR



Agence l'Age d'Or
2 Rue des Frères Greban
60200 COMPIEGNE
Tél : 03.44.44.01.01
Mail : compiègne@agedorservices.com

L'entreprise Compiégnoise «Age d'Or» a repris en totalité l'activité de portage de repas précédemment gérée par l'association «Les Pélicans».



BESOIN D'UNE AIDE A DOMICILE ?



VOUS SOUHAITEZ EMBAUCHER UNE AIDE A DOMICILE ?

- Pour vous, nous nous engageons à :
 - Recruter des professionnels qualifiés
 - Rédiger le contrat de travail
 - Etablir les fiches de paie
 - Gérer les déclarations à l'URSSAF et à la CPAM
- Devis gratuit
- Aides financières sous conditions pouvant aller jusqu'à 100%

50%
des sommes
versées
déductibles des
impôts

L'Abej-Coquerel s'engage à vos côtés pour vous aider au mieux 03 44 75 05 06



Adhap Services
149 Rue de Paris
60200 COMPIEGNE
Tél : 03.44.36.72.96
Mail : adhap60a@adhapservices.eu

Bureaux ouverts de 9h à 12h et de 14h à 18h

L'entreprise **Adhap Services** est spécialisée dans l'aide à domicile: Travaux ménagers, accompagnement, gardes personnalisées,



SAUVETEURS DE L'OISE



L'Association des Sauveteurs de l'Oise, Section Attichy, est une Association agréée de Sécurité Civile et a pour principale mission : l'Enseignement du Secourisme, la Natation Sauvetage et la tenue de Dispositif Prévisionnel de Secours ainsi que l'Assistance aux Populations sinistrées lors de catastrophes, sur réquisition préfectorale ou communale.

Ce site est équipé d'un défibrillateur cardiaque



Article R.6311-15 du code de la santé publique : «Toute personne, même non médecin, est habilitée à utiliser un défibrillateur automatisé externe.»

L'Enseignement :

Prendre contact avec l'Association

L'enseignement comprend : IPS Initiation aux Premiers Secours, GQS Gestes Qui Sauvent, PSC1 Premiers Secours Civiques de niveau 1, PSE1 et 2 Premiers Secours en Équipe de Niveau 1 et 2.



Dispositif Prévisionnel de Secours

Tenue de Dispositif Prévisionnel de Secours à la demande des municipalités et des Associations (Nuit de feu, manifestations sportives, (Triathlon, Trail, courses pédestres, judo, cyclisme, hippique...) et culturelles (concerts, spectacles de rue, salon du mariage...))

Chef de Section :

Joël LEROUX

30 rue René Richard
JANVILLE

Mail : longueil@sauveteursdeloise.fr

Téléphone : 06 75 42 79 60 ou 03 44 76 18 86

OU

Paule DUQUENNE

28 Rue des Boves

60350 Attichy

Tel : 03,44,42,91,26

mail : attichy@sauveteursdeloise.fr

<http://www.sauveteursdeloise.fr/>

DEVENEZ ACTEUR **INITIEZ-VOUS AUX PREMIERS SECOURS**



60150



> Ecoles

Rappel de stationnement

IMPORTANT

Le niveau le plus élevé du Plan Vigipirate a été activé, suite aux événements dramatiques survenus à Strasbourg durant la soirée du 11 décembre. Des mesures de sécurité renforcée seront appliquées sur l'ensemble du territoire national.

En conséquence, la *Municipalité* rappelle que l'arrêt et le stationnement sont **FORMELLEMENT INTERDITS**, même pour une courte durée, devant les Ecoles, la Cantine et l'Eglise sous peine d'amende.

Nous comptons sur votre autodiscipline pour respecter ces simples règles de sécurité afin que nous n'ayons pas le désagrément d'intervenir auprès des contrevenants.

CENTRES DE LOISIRS

Depuis le 1er janvier 2019, la CC2V a repris l'organisation de tous les Centres Aérés (ALSH). Vous pouvez toujours, à titre exceptionnel, retirer les dossiers d'inscription en Mairie aux horaires indiqués page 9 de ce bulletin.

A toutes fins utiles, nous vous rappelons les coordonnées du service Animations Loisirs de la CC2V.
Tél : 03.44.90.61.40 et pole@cc2v.fr

PERISCOLAIRE / CANTINE



L'équipe du Périscolaire vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette année 2019.

Nous avons clôturé l'année 2018 sur notre traditionnel repas de Noël.

Ce jour-là, 54 enfants ont participé dans une cantine décorée aux couleurs de Noël.

Pour 2019 nous allons démarrer par la galette le vendredi 11 janvier, qui seront les Rois et Reines ?



M. Vincent GRÜN
Directeur Périscolaire

Madame, Monsieur,

Notre année 2018 vient de s'achever sous le signe de la fête.

En effet, le samedi 22 décembre nous avons distribué le colis des anciens aidé comme chaque année par les membres du CCAS que je remercie pour leur dévouement auprès de nos anciens.

Ainsi nous avons pu distribuer 103 colis dans toute la commune sans oublier nos deux anciens en maison de retraite.

L'après-midi nous avons fêté les vacances de Noël avec un spectacle enchanté pour nos bambins des écoles, suivi d'un goûter puis d'une distribution de cadeaux " un peu en avance " par le Père Noël en personne.

Je vous donne rendez-vous pour 2019 qui débutera par le repas des anciens du 09 février.

N'étant pas présent pour les vœux du maire pour raison de santé permettez-moi de vous souhaiter une très bonne année 2019. Que la santé et la réussite vous accompagnent ainsi que tous vos proches dans tous vos projets.

Romuald DENIS Président
Fêtes et cérémonie - Adjoint au maire

Animations Communales à venir

Comme le veut la tradition,
nos Aînés sont cordialement invités au Repas
qui aura lieu le
Samedi 09 Février 2019 à la Salle des Fêtes à 12h30



Animations Communales Rétrospectives

› Dépôt de Gerbe

Commémoration du 11 Novembre 1918 en images



La Municipalité remercie les Parents, Enfants, Membres des Anciens Combattants ainsi que l'AVMP pour leur participation à la Cérémonie du 11 Novembre.

Pour commémorer le 100ème Anniversaire de l'Armistice 1918 les enfants de l'école de Pimpresz ont interprété avec beaucoup d'enthousiasme la Marseillaise.

› Arbre de Noël



Arbre de Noël du 22 Décembre 2018

Le Spectacle animé par
Cie Zameliboum
« Guili Guirlande »



Pour les enfants absents ce jour-là,
votre cadeau vous attend en Mairie

jusqu'au 31 Janvier

Passé ce délai les cadeaux non
retirés leur seront réofferts au Noël prochain

La Cérémonie des Vœux du Maire
a eu lieu le Vendredi 04 Janvier 2019
à la Salle des Fêtes

Merci de votre présence

Les Associations

ALPEP du sourire à partager

Chers parents,

Comme vous le savez l'association ALPEP apporte chaque année, un soutien financier conséquent à la coopérative scolaire ce qui permet à VOS ENFANTS par exemple de profiter du voyage scolaire de fin d'année ou d'avoir du matériel pour le sport...

Cette association vient de changer de bureau. Vous pouvez maintenant y retrouver Mme Serlet à la présidence, Mme Dirson au secrétariat et Mme De Oliveira à la trésorerie.

Chaque parent d'élève est le bienvenu ; que ce soit pour faire partie du bureau, ou pour apporter son aide en tant que bénévole lors des activités qui seront proposées.

Pour nous contacter, deux solutions :

Alpep.pimprez@yahoo.fr

La page facebook : ALPEP du sourire à partager



Un concours est organisé au sein de l'école, pour nous trouver un nouveau logo. Les modalités sont inscrites sur notre page facebook, et sur le papier distribué avant les vacances.

Nous avons également prévu d'organiser une kermesse, dont la date n'est pas encore fixée. Car si ce sont les enfants qui égayent cette journée de leurs danses et de leurs chants, c'est à nous de leur créer un espace convivial de jeux, où ils peuvent s'amuser avant de se quitter pour les vacances. Encore une fois, toute aide est bienvenue !!

Pour le moment, il n'y a donc que ces 2 activités proposées par notre association, pour cette année. Mais nous fourmillons de projets, qui ne pourront être concrétisés que si nous sommes soutenues par vous, parents !

Montrez nous votre soutien, **Aimez « ALPEP du sourire à partager » sur facebook !!**



L'équipe associative ALPEP

LE COMITÉ DES FÊTES

Toute l'équipe du comité des fêtes de Pimprez vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2019. Que celle-ci vous apporte joie, santé, à vous ainsi qu'à vos proches. Petite rétrospective de l'année 2018 :

Notre soirée choucroute du 13 Octobre a été une réussite avec 151 personnes présentes, ce fût un réel plaisir de faire la fête avec vous autour d'une excellente choucroute.



Le 24 Novembre 2018, notre traditionnelle soirée des années 80 a fait salle comble.



Nous avons le plaisir de constater que des amitiés se créent lors de nos soirées.

Pour démarrer cette nouvelle année, nous vous donnons rendez-vous

Le 02 Février 2019
salle des fêtes de Pimprez
pour un Loto animé
par Christophe Animation

Loto d'une valeur de 2000€ en lots et bons d'achats.

Ouverture des portes à 17h00 pour un départ de jeu à 19h00.

Réservations et renseignements au 06/17/98/51/64.

Le Comité des Fêtes organisera un concours de «**Maisons Illuminées**» ainsi que de «**Jardins Décorés**» au mois de Décembre 2019.

Trois gagnants sur chaque activité recevront un bon d'achat.

Nous vous communiquerons les détails sur ce concours lors des prochains mois.

IMPORTANT!!!

Le Comité est à la recherche de plaques de bois pour faire des panneaux publicitaires (42X60) ainsi que de planches pour fixer ces panneaux. Si vous en possédez, veuillez contacter le 06.17.98.51.64. Merci pour votre aide.

CLEMENT Nathalie
Présidente du Comité Fêtes de Pimprez des Fêtes

Club Amitié du 3^{ème} Age

Vous souhaitez une bonne et Heureuse année 2019.

Notre après-midi de détente se déroule un jeudi sur deux.

Nous vous invitons à venir nous rejoindre.

Nous recherchons également des bénévoles.

J. GSCHWIND

Présidente du Club Amitié du 3ème Age



**Le 16 Avril 2018, Anniversaire des 90 ans
de notre Doyenne du Club
Madame Odette KNAUSS**



**Le 16 Mai 2018
Repas à bord de « L'Escapade »**

Le YOGA dans notre village

La séance de yoga dispensée chaque vendredi de 18h15 à 19h45 dans la salle des Associations, est assurée par Katy Boff – Professeure auprès de **l'Association « Plaisir d'Automne »** de Carlepont.

Le groupe est complet. Il vous souhaite leurs Meilleurs Vœux pour cette nouvelle Année 2019

Merci à la commune pour le prêt de cette salle.

